

EXTENSION DU TRAMWAY DE CAEN LA MER

Les élus ont choisi le tracé B

Par délibération, les élus de la Communauté urbaine ont retenu ce mardi, le tracé B, pour l'extension du réseau de l'axe Est-Ouest. Ils ont pris acte des recommandations des garants exprimées dans le bilan de la concertation publique fin 2022. Ils ont également apporté les réponses aux légitimes questions posées. Et pris en compte de nouvelles mesures issues de la concertation, avant d'adopter le tracé définitif.

LE SCENARIO RETENU

Après deux mois de concertation, les élus de Caen la mer se sont prononcés sur le choix du tracé et ont décidé de retenir le scénario B pour l'extension du tramway. Cette ligne reliera le secteur de la Presqu'île au quartier du Chemin Vert, et à Saint-Contest par une première ligne, et au quartier de Beaulieu grâce à une seconde ligne.

Ce sont **10,2 km supplémentaires** et **19 nouvelles stations** qui viendront compléter sur un axe Est-Ouest, les lignes de tramway existantes.

A terme, l'extension du réseau de tramway permettra de rejoindre rapidement des quartiers densément peuplés et des secteurs d'activité économique et d'attractivité, où sont implantés des équipements publics majeurs (Hôtel de Ville, stade nautique Eugène-Maës, lycée Malherbe, zone d'activité de Saint-Contest, Colline aux oiseaux ...).

LES ORIENTATIONS PRISES PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE

Avec le scénario B, le tramway circulera en voie double sur tout son itinéraire, parfois en site mixte. La gestion des aléas sera ainsi facilitée et la régularité de la ligne mieux garantie. L'offre de transport est ainsi assurée en garantissant la possibilité d'augmenter la fréquence des lignes ultérieurement, en fonction des besoins, sera ainsi garantie.

Le passage dans le secteur centre-ville

Le passage du tramway permettra d'accompagner la transformation de ce secteur à l'Ouest de l'Hôtel de Ville avec l'aménagement de nouveaux espaces publics. Il proposera une desserte directe des logements construits dans l'ancienne enceinte du Bon Sauveur, mais également ceux de la Cité de l'Air. Les nouveaux espaces culturels situés dans le Quartier Lorge (FRAC, Cité Théâtre, Studio 24), avec la réhabilitation des Ecuries, bénéficieront d'une offre de transport de qualité.

CONTACT PRESSE :

Daniela TERZI

07 84 51 03 97

d.terzi@caenlamer.fr

Financé
par



Dans ce secteur, des études de circulation seront prochainement menées sur un périmètre élargi autour du projet, afin de traiter le risque de report dans des rues qui ne sont pas prévues à cet effet.

L'insertion au sein de l'Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM)

Dans la continuité du dialogue engagé avec l'EPSM depuis 2013, la Communauté urbaine poursuivra son travail de collaboration avec l'établissement, afin qu'il soit impliqué dans les études de conception. La réalisation des aménagements sera compatible avec le fonctionnement du site et la prise en charge des patients.

Le passage dans le secteur Chemin Vert

Afin de faciliter le report modal (voiture, tramway), dans ce secteur, une station supplémentaire sera aménagée au niveau du futur parking relais, situé côté Est de la rue du Chemin Vert au niveau de l'échangeur avec le périphérique. Un ouvrage de franchissement du périphérique, uniquement dédié au tramway et aux modes actifs sera construit, en parallèle de l'ouvrage existant qui restera dévolu à la circulation routière. Par ailleurs, une étude sera menée sur le bas de la rue du Chemin Vert, portant sur la faisabilité d'une insertion du tramway en site mixte dans cette zone afin de préserver, dans la mesure du possible, la végétation existante. Enfin, les sens de circulation actuels dans la rue du Chemin Vert seront conservés.

Une station supplémentaire sera implantée au carrefour de l'avenue Henry Chéron, du Boulevard Detolle et de la rue Caponière, dans le but d'améliorer l'attractivité du tramway et favoriser l'intermodalité avec les réseaux urbains et interurbains de bus.

En vue de maintenir le double alignement d'arbres le long de la Prairie, le tramway passera le long de la clôture du lycée Malherbe, côté intérieur.

FACILITER LE REPORT MODAL

Par la restructuration du réseau de bus

Parmi les 19 nouvelles stations, dont deux ont été intégrées au projet final suite aux propositions faites lors de la concertation, un pôle d'échange multimodal sera aménagé au niveau du lycée Malherbe. Il facilitera la connexion entre les différents modes de transport.

La restructuration du réseau bus du territoire sera précisée lors des prochaines étapes du projet. Elle permettra une meilleure offre dans les quartiers situés autour du tramway.

Par l'implantation de nouveaux parkings-relais

La concertation a permis à chacun de s'exprimer sur le positionnement et le nombre des parkings relais. Les propositions des emplacements rue du Chemin Vert et boulevard Pompidou ont ainsi été confortées et retenues. Un parking public de 50 places y sera accolé en complément. La possibilité d'aménager un parking relais supplémentaire, au niveau du terminus boulevard Maréchal Juin a par ailleurs été retenue à l'issue de la concertation. Le public sera de nouveau associé lorsque des orientations se dégageront.

LE FINANCEMENT DU PROJET

À l'issue de la concertation, le coût du projet s'élève à **288,5 M€**. Il tient compte des mesures complémentaires prises par le maître d'ouvrage, suite à des propositions faites dans le cadre de la concertation préalable.

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES COMMERCES

Dans la continuité du projet tramway 2019, la Communauté urbaine soutiendra financièrement les commerçants et riverains professionnels dont les établissements sont situés sur le tracé, en mettant en place une Commission d'indemnisation amiable.

PLACE À LA CONCERTATION CONTINUE

Tout au long du projet, une concertation volontaire va perdurer via l'actualité régulière sur le site internet tramway2028.fr, les réseaux sociaux de Caen la mer et des communes membres, ou encore l'affichage qui sera mis en place sur le terrain pour accompagner la population à chaque nouvelle phase, notamment lors des travaux. Pendant cette période, un garant, prochainement nommé par la Commission Nationale du Débat Public sera chargé de veiller à la bonne information et à la participation du public.

Dès le mois de mars, le projet entrera en phase opérationnelle, avec notamment le lancement des investigations sur les réseaux, la topographie, la géotechnique, des diagnostics, des opérations de comptages, etc.

LA POURSUITE DES ÉTUDES

Les études de conception du projet et les diagnostics qui se dérouleront jusqu'en 2024, permettront d'affiner les réponses techniques. Elles donneront lieu à des échanges complémentaires dans le cadre de la concertation continue, qui se tiendra jusqu'à l'enquête publique, la même année.

Le projet affiné et enrichi grâce à cette concertation continue sera présenté aux habitants et fera l'objet d'un nouveau temps d'échanges à l'occasion de l'enquête publique.

CONTACT PRESSE :

Daniela TERZI

07 84 51 03 97

d.terzi@caenlamer.fr

Financé
par



LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

De 2023 à 2024 :

- À partir de septembre 2023 : études de conception
- Automne 2024 : enquête publique
- Mi-2025 : début des dévoiements de réseaux
- À partir de 2026 : travaux d'infrastructures et d'aménagements urbains
- Début 2028 : essais
- Été 2028 : mise en service commerciale du réseau de 4 lignes de tramway

Retrouvez le bilan détaillé de la concertation et suivez l'actualité du projet sur : tramway2028.fr.

LES CHIFFRES CLES DE LA CONCERTATION

• Les rencontres avec le public

40 Événements ont été organisés durant la concertation répartis comme suit :

- 11** Réunions publiques dont 3 dédiées aux salariés puis aux dirigeants d'entreprises
- 3** Marches exploratoires
- 2** Ateliers thématiques
- 5** Permanences publiques
- 19** Stands d'information itinérants



CONTACT PRESSE :

Daniela TERZI

07 84 51 03 97

d.terzi@caenlamer.fr

Financé
par



1327 personnes ont partagé leurs contributions sur le projet dont le détail par support est présenté dans le tableau ci-après :

Support d'origine des contributions	Nombre de contributions recueillies
Plateforme participative	
Module «Avis libre»	282
Module cartographique «Stations»	227
Module cartographique «Parking-relais»	34
Registres légaux	7
Coupons préaffranchis renvoyés	761
Cahiers d'acteurs	16
TOTAL	1327

LE TRACÉ RETENU ET ENRICHI A L'ISSUE DE LA CONCERTATION

